

Formation utilisation et vérification journalière des échafaudages de pied- Conforme R408

Sécurisez l'utilisation quotidienne de vos échafaudages de pied. En une journée, vos collaborateurs apprennent à accéder, circuler et travailler en hauteur en toute sécurité, à réaliser la vérification journalière de l'équipement et à réagir efficacement face à toute anomalie.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Sécuriser l'utilisation quotidienne des échafaudages de pied afin de prévenir les chutes de hauteur, les chutes d'objets et les accidents liés à un équipement dégradé ou mal utilisé.
Permettre à l'employeur de former les salariés concernés, conformément aux exigences de prévention applicables au travail sur échafaudage.
Rendre les utilisateurs autonomes dans la vérification journalière de l'état de conservation de l'échafaudage avant et pendant son utilisation.
Développer la capacité des collaborateurs à détecter et signaler rapidement les anomalies, avant qu'elles ne génèrent une situation dangereuse.
Réduire les interruptions de chantier, les dommages matériels et les coûts indirects liés aux accidents ou à une mauvaise utilisation des équipements.
Harmoniser les pratiques de sécurité au sein de l'entreprise grâce à des règles communes d'accès, de circulation, de chargement et de travail sur échafaudage.
Fournir à l'employeur des éléments de traçabilité de la formation, utiles dans le cadre de sa démarche de prévention et de gestion des compétences

Les + métier

Formation échafaudages fixes R408 à Lyon : apprenez à les utiliser en sécurité et à effectuer leur vérification journalière. Programme de 7 h.

Public Visé

Toute personne amenée, dans le cadre de son activité professionnelle, à utiliser un échafaudage de pied déjà monté et réceptionné et à en effectuer la vérification journalière de l'état de conservation. Sont notamment concernés : ouvriers et opérateurs de chantier ; agents de maintenance et techniciens ; personnels du bâtiment, de l'industrie ou des services techniques ; chefs d'équipe et responsables de proximité ; salariés désignés par l'employeur pour réaliser la vérification journalière. Cette formation ne s'adresse pas aux personnes chargées du montage, du démontage, de la modification ou de la réception réglementaire complète des échafaudages, qui relèvent de formations spécifiques.

Pré Requis

- **Comprendre et lire le français** afin d'assimiler les consignes de sécurité et de comprendre la notice du fabricant, les textes, les plans et les schémas.
 - **Être apte à travailler selon les caractéristiques de la formation**, notamment au travail en hauteur, à la circulation sur un échafaudage et aux contraintes physiques associées.
 - **Être désigné ou susceptible d'être désigné par l'employeur** pour utiliser un échafaudage de pied et en réaliser la vérification journalière.
 - **Ne présenter aucune contre-indication médicale incompatible avec le travail en hauteur.**
- Aucune compétence préalable en montage ou démontage d'échafaudage n'est exigée**, ces opérations ne faisant pas partie de cette formation de 7 heures. La formation préalable au port du harnais ne doit pas non plus être imposée systématiquement lorsque les exercices sont réalisés sur un échafaudage réceptionné et équipé de protections collectives. Le référentiel associé à la formation « utilisateur-vérificateur journalier » retient principalement la compréhension de la notice et l'aptitude à travailler dans les conditions prévues par la formation.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les principaux risques liés à l'utilisation d'un échafaudage de pied, notamment les chutes de hauteur, les chutes d'objets, l'effondrement et les risques liés à l'environnement de travail.
Situer son rôle et ses responsabilités en tant qu'utilisateur et personne chargée de la vérification journalière de l'échafaudage.
Contrôler les conditions permettant l'utilisation de l'échafaudage, notamment l'affichage, l'autorisation d'accès, les consignes d'utilisation et l'absence de modification apparente.
Accéder, circuler et travailler en sécurité sur un échafaudage de pied, en utilisant les accès prévus et en respectant les protections collectives en place.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : R408-20260813

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Respecter les limites d'utilisation de l'échafaudage, notamment les charges admissibles, la répartition des matériaux, le maintien des accès dégagés et l'interdiction de modifier sa structure.

Réaliser la vérification journalière de l'état de conservation de l'échafaudage, en contrôlant visuellement les planchers, les accès, les garde-corps, les ancrages, les appuis et les éléments constitutifs.

Détecter et signaler toute anomalie ou situation dangereuse, suspendre l'utilisation de l'échafaudage si nécessaire et rendre compte à la personne compétente.

Parcours pédagogique

- **Réglementation et prévention des risques** liés à l'utilisation des échafaudages de pied : responsabilités de l'employeur et de l'utilisateur, principes de la recommandation R408.
 - **Identification des principaux risques** : chute de hauteur, chute d'objets, surcharge, effondrement, encombrement des planchers et conditions météorologiques défavorables.
 - **Rôle et limites de l'utilisateur-vérificateur journalier** : prise de connaissance des consignes, de l'affichage, des charges admissibles et du procès-verbal de réception.
 - **Utilisation de l'échafaudage en sécurité** : accès, circulation, travail sur les planchers, utilisation des trappes et maintien des protections collectives.
 - **Respect des conditions d'utilisation** : répartition des charges, maintien des accès dégagés, interdiction de modifier la structure et prise en compte de l'environnement de travail.
 - **Vérification journalière de l'état de conservation** : contrôle visuel des appuis, montants, planchers, garde-corps, accès, trappes, ancrages, amarrages et éléments constitutifs.
 - **Traitement des anomalies** : arrêt de l'utilisation, balisage ou condamnation de l'accès, signalement et compte rendu à la personne compétente.
 - **Exercices pratiques et mises en situation** : utilisation de l'échafaudage, réalisation d'une vérification journalière et renseignement d'une grille de contrôle.
- Cette formation ne comprend pas le montage, le démontage, la modification ou la réception réglementaire complète de l'échafaudage.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques, afin de favoriser l'acquisition progressive des connaissances et des savoir-faire.

Méthode participative et interactive, fondée sur les échanges d'expériences, les questions-réponses et l'analyse des pratiques professionnelles.

Études de situations de travail permettant d'identifier les risques liés à l'accès, à la circulation et au travail sur un échafaudage de pied.

Démonstrations commentées par le formateur des règles d'utilisation et des différents points à contrôler lors de la vérification journalière.

Mises en situation pratiques sur un échafaudage de pied, portant sur l'accès, la circulation, le respect des charges et la vérification de l'état de conservation.

Exercices de détection d'anomalies, suivis d'une restitution et d'une correction collective.

Accompagnement individualisé et évaluations formatives, avec correction immédiate des erreurs et adaptation du rythme aux besoins des participants.

Moyens pédagogiques

- **Salle de formation équipée** d'un vidéoprojecteur ou d'un écran permettant la diffusion des supports pédagogiques.
 - **Support de formation illustré** présentant les risques, les règles d'utilisation et les différents points de la vérification journalière.
 - **Documents techniques et réglementaires**, notamment la notice du fabricant, les consignes d'utilisation, les plans, les affichages et les limites de charges.
 - **Échafaudage de pied monté, réceptionné et sécurisé**, permettant la réalisation des exercices pratiques d'accès, de circulation et de travail en hauteur.
 - **Grille ou fiche de vérification journalière** servant de support à l'examen de l'état de conservation de l'échafaudage.
 - **Photographies, schémas et exemples d'anomalies** permettant d'identifier les situations dangereuses et les non-conformités courantes.
 - **Matériel de balisage et de signalisation** permettant de simuler la mise hors service d'un échafaudage présentant une anomalie.
 - **Équipements de protection individuelle adaptés aux exercices et aux risques du site**, lorsque leur utilisation est nécessaire.
 - **Questionnaires, QCM et grilles d'évaluation pratique** permettant de vérifier et de tracer l'acquisition des compétences.
- Les exercices pratiques sont réalisés sur un équipement adapté, sans intervention de montage, de démontage ou de modification structurelle de l'échafaudage.

Modalités de suivi

- **Feuille d'émargement signée par les participants et le formateur** par demi-journée, permettant d'attester de l'assiduité.
- **Suivi continu de la participation** au moyen de questions orales, d'échanges, d'exercices pratiques et de mises en situation.
- **Observation individuelle des participants par le formateur**, notamment lors de l'accès à l'échafaudage, de son utilisation et de la vérification journalière.
- **Grille de suivi et d'évaluation pratique** permettant de tracer l'acquisition des compétences prévues au programme.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : R408-20260813



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

- **Évaluation théorique des connaissances** par questionnaire ou QCM, complétée par une évaluation pratique.
- **Enregistrement des résultats des évaluations** dans le dossier pédagogique de la formation.
- **Remise d'un certificat de réalisation et d'une attestation de fin de formation**, mentionnant les objectifs suivis et, le cas échéant, les résultats obtenus.
- **Questionnaire de satisfaction à chaud** complété par les participants afin d'évaluer la qualité de la formation et les conditions de son déroulement.

La présence pendant l'intégralité de la formation et la participation aux exercices pratiques sont nécessaires pour permettre la validation des acquis.

Qualification Intervenant-e-s

Formateur spécialisé en prévention des risques liés au travail en hauteur et à l'utilisation des échafaudages de pied, disposant d'une expérience professionnelle de terrain ainsi que de compétences techniques et pédagogiques avérées.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : R408-20260813



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation diagnostique en début de formation afin d'identifier les connaissances initiales et l'expérience des participants.

Évaluations formatives tout au long de la formation au moyen de questions orales, d'échanges avec le formateur et d'exercices d'application.

Évaluation théorique des connaissances, sous la forme d'un questionnaire ou d'un QCM portant notamment sur les risques, les règles d'utilisation, les charges admissibles et la conduite à tenir en cas d'anomalie.

Évaluation pratique en situation de travail sur un échafaudage de pied, à partir d'une grille d'observation.

Le participant devra notamment démontrer sa capacité à :

- accéder, circuler et travailler en sécurité sur l'échafaudage ;
- respecter les limites et consignes d'utilisation ;
- réaliser la vérification journalière de l'état de conservation ;
- identifier une anomalie ou une situation dangereuse ;
- interrompre l'utilisation si nécessaire et rendre compte à la personne compétente.

Validation des acquis par le formateur lorsque les connaissances et savoir-faire définis par les objectifs pédagogiques sont maîtrisés.

Remise d'une attestation de fin de formation, précisant les résultats obtenus aux évaluations théorique et pratique.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour une formation réalisée dans les locaux ou sur le chantier du client, celui-ci devra mettre à disposition : Une salle de formation adaptée à l'effectif, équipée de tables, de chaises, de prises électriques et, si possible, d'un écran ou d'un vidéoprojecteur. Un échafaudage de pied conforme, entièrement monté, réceptionné et autorisé à l'utilisation, permettant les exercices d'accès, de circulation et de vérification journalière. Un environnement sécurisé autour de l'échafaudage, avec une zone de travail dégagée, balisée et interdite aux personnes non concernées par la formation. La notice technique du fabricant, le plan de montage lorsqu'il existe, les consignes d'utilisation et les informations relatives aux charges admissibles. Le procès-verbal ou l'affichage de réception de l'échafaudage, ainsi que les documents de vérification disponibles sur le site. Les équipements de protection individuelle imposés par le site, notamment chaussures de sécurité, casque avec jugulaire et gants adaptés. Des autorisations d'accès au site et aux installations, ainsi qu'un représentant de l'entreprise connaissant les règles de sécurité internes. Des situations ou exemples d'anomalies pouvant être étudiés sans modifier la structure de l'échafaudage, lorsque les conditions de sécurité le permettent. Important : l'échafaudage doit être disponible pendant toute la durée de la formation. Aucun montage, démontage ou déplacement d'élément structurel ne sera réalisé dans le cadre de cette formation consacrée à son utilisation et à sa vérification journalière.

Modalités d'accessibilité handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de la compatibilité du handicap avec les exercices pratiques réalisés sur un échafaudage de pied.

Les besoins spécifiques sont étudiés en amont de la formation afin de déterminer les adaptations pédagogiques, organisationnelles ou matérielles pouvant être mises en place : accessibilité des locaux, adaptation des supports, rythme de formation, modalités d'évaluation ou accompagnement individualisé.

En raison des contraintes liées au travail en hauteur, à l'accès à l'échafaudage et aux déplacements sur les planchers, une analyse préalable de la situation est nécessaire. Lorsque la réalisation des exercices pratiques n'est pas possible en sécurité, une orientation vers un dispositif ou un accompagnement adapté pourra être proposée.

Les participants et leur employeur sont invités à signaler tout besoin particulier au moment de l'inscription afin d'être mis en relation avec le référent handicap EVINCEL.



Durée

7.00 Heures

Effectif

1 Jour 2 à 10 participants

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : R408-20260813



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427



Contactez-nous !

**Le service Formation
Responsable pédagogique**

Tél. : 0478225898

Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : R408-20260813



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427